

# Ma Prime Adapt'

*MaPrimeAdapt' est la principale aide de l'État pour l'adaptation à la perte d'autonomie.*

## CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ

- Résidence principale
- Ressources **"très modestes" ou "modestes"**
- **+ 70 ans ou de 60 à 69 ans sur condition de GIR 1 à 6 ou en situation de handicap**
- Accompagnement obligatoire et demande AVANT travaux

## L'AIDE FINANCIÈRE

- **70 ou 50%** des travaux dans la limite d'un **plafond de travaux de 22 000€ HT**
- Autres aides selon projet : Département, caisses de retraite...
- **Crédit d'impôt** pour les ressources "intermédiaires" jusqu'au 31/12/2025

## LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

- Baignoire en douche à l'italienne
- Monte-escalier
- Toilettes surélevés
- Rampes
- Volets motorisés
- ...

niort agglo  
RENOV'

## LES ÉTAPES

Renseignements et éligibilité auprès de **Niort Agglo Rénov'**

Inscription sur **monprojet.anah.gouv.fr**

Visite technique et **diagnostic** autonomie

Réalisation de devis par un professionnel de son choix

Montage du dossier et dépôt de la demande d'aide avec l'opérateur

Accord de subvention

Signature des devis et réalisation des travaux

Transmission des justificatifs et versement des subvention

## CONTACT

**Niort Agglo Rénov'**

Prise de rendez-vous en ligne sur :

**[www.niortagglo.fr/niort-agglo-renov](http://www.niortagglo.fr/niort-agglo-renov)**

05 49 78 78 40

## LIENS UTILES

[www.france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt](http://www.france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt)

[www.monprojet.anah.gouv.fr](http://www.monprojet.anah.gouv.fr)